

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

13/02/27  
Déclaration de Maladie : N° P19-0002908

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8738

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL BOUJRI H. ABDELLAH Date de naissance :

Adresse : 28 Bd 9 AVRIL APPT 15 PALMIERS CASA

Tél. : 066.1.14.77.45 Total des frais engagés : 2597,70 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/10/12

Nom et prénom du malade : 1-Dr Ben Boujri

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 25/10/2012

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/10/2015				Docteur Otman TAZI Endocrinologie 293 Bd Anatole France 75 116 Paris Tél : 01 43 40 40 40 Fax : 01 43 40 40 40 E-mail : docteurotman.tazi@orange.fr
17/10/2015				Docteur Otman TAZI Endocrinologie 293 Bd Anatole France 75 116 Paris Tél : 01 43 40 40 40 Fax : 01 43 40 40 40 E-mail : docteurotman.tazi@orange.fr

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Docteur Otman TAZI Endocrinologie 293 Bd Anatole France 75 116 Paris Tél : 01 43 40 40 40 Fax : 01 43 40 40 40 E-mail : docteurotman.tazi@orange.fr	20/10/2015	209,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur Otman TAZI Endocrinologie 293 Bd Anatole France 75 116 Paris Tél : 01 43 40 40 40 Fax : 01 43 40 40 40 E-mail : docteurotman.tazi@orange.fr	18/10/2015	11630	8385,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	D 00000000	G 21433552 00000000	MONTANTS DES SOINS
	B 35533411		B 11433553	DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service  
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 17/10/2022

## Mme DAOUDI Fouzia

TSH us

Prolactine

Vit. D2 / D3

Glycémie à jeun

Ferritine

Vit. B12



# LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biogiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



# مختبر التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biogiste

Diplômée de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## FACTURE N° 2210183134 LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 18/10/2022

INPE : 093002574

Mme Fouzia DAOUDI

Demande N° 2210183134

Date de l'examen : 18/10/2022

Récapitulatif des analyses		
	Analyse	Clé
Prise de sang Adulte		E25
Ferritine		B250
Glycémie		B30
Prolactine		B250
TSH		B250
Vitamine B 12		B400
Vitamine D		B450

Total des B : 1630

Total à payer : **2388.50** Dirhams

Arrêtée la présente facture à la somme de :

**deux mille trois cent quatre-vingt-huit dirhams cinquante centimes**

\*(HN) = analyse hors nomenclature



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 05 22 236 729 accueil.casalab@gmail.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



# LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



# مختبر التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2210183134

Résultats de : Mme DAOUDI Fouzia

Né(e) le : 26/03/1969 - 53 ans

N° CIN : GM12876

Date du prélèvement : 18/10/2022 11:00. JAM

Edition du : 18/10/2022 à 15:33

Monsieur Le Dr OTMAN TAZI (Endocrino)

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

## IMMUNOLOGIE

12/12/2020

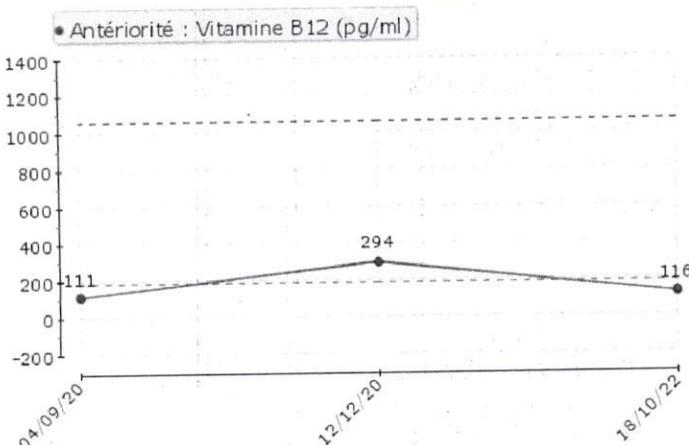
### Vitamine B12

(ECLIA sur COBAS 6000)

116 pg/ml  
86 pmol/L

(187-1 059)  
(138-782)

294  
217



Dossier n° 2210183134 – Mme Fouzia DAOUDI

1 / 5

C

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 05 22 236 729 accueil.casalab@gmail.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



**Dr. Mohammed BEZZARI**

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique

**Dr. Kaoutar OUAZZANI**

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## BIOCHIMIE

12/12/2020

### Ferritine:

(ECLIA sur Cobas 6000)

Changement de technique à compter du 25/09/2021

#### Domaine de référence pour les adultes :

Hommes de 20 à 60 ans : 30 à 400 ng/ml

Femmes de 17 à 60 ans : 13 à 150 ng/ml

#### Domaine de référence pour les enfants :

< 1 an : de 12 à 327 ng/ml

de 1 à 3 ans : de 6 à 67 ng/ml

de 4 à 6 ans : de 4 à 67 ng/ml

de 7 à 12 ans filles : de 7 à 84 ng/ml

de 7 à 12 ans garçons : de 14 à 124 ng/ml

de 13 à 17 ans filles : de 13 à 68 ng/ml

de 13 à 17 ans garçons : de 14 à 152 ng/ml

42,0 ng/ml

(13,0-150,0)

45,0

25/06/2020

### Glycémie à jeun:

(Hexokinase G6PD-H)

0,92 g/L

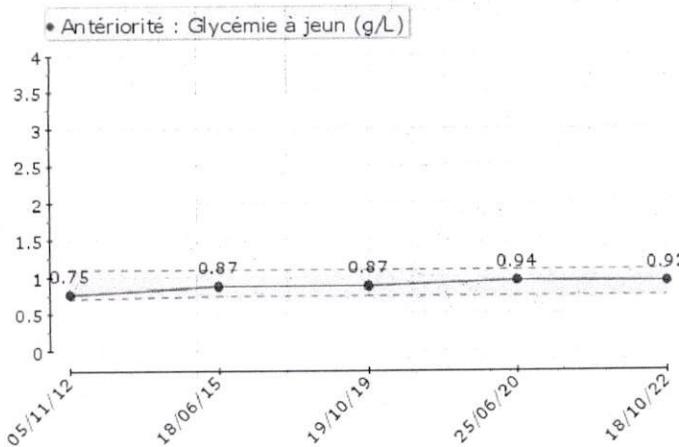
5,11 mmol/L

(0,74-1,09)

0,94

(4,11-6,05)

5,22



Dossier n° 2210183134 de Mme Fouzia DAOUDI

2 / 5



# LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر  
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

25/05/2022

25-OH-Vitamine D (D2+D3)  
(COBAS 6000)

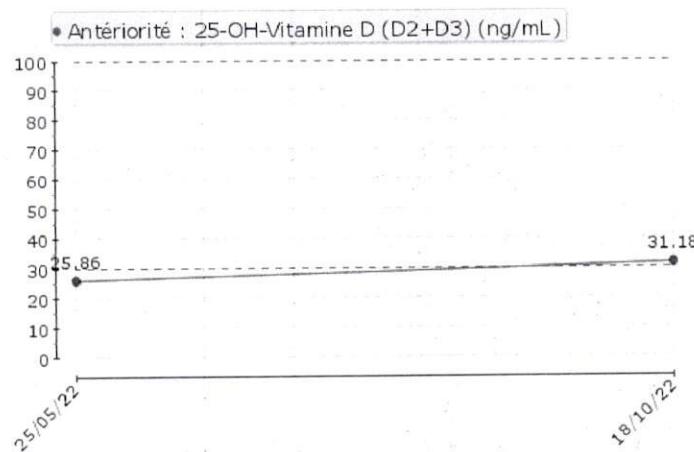
31,18 ng/mL

(30,00-100,00)

25,86

## Interprétation des résultats:

- <10 ng/ml : Carence
- Entre 10 et 30 ng/ml: Déficit
- Entre 30 et 100 ng/ml : Normal
- >100 ng/ml : Toxicité potentielle



Dossier n° 2210183134 de Mme Fouzia DAOUDI

3 / 5



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

BILAN ENDOCRINIEN

25/05/2022

**TSH:**

(ECLIA sur COBAS 6000)

0,01 mUI/L

(0,27-4,20)

15,43

**Valeurs de référence selon diagnostic -roche :**

**Adultes :** 0.27 à 4.2 mUI/L

**Enfants :**

0j à 6j : 0.70 à 15.2 mUI/L

6j à 3 mois : 0.72 à 11.0 mUI/L

3 à 12 mois : 0.73 à 8.35 mUI/L

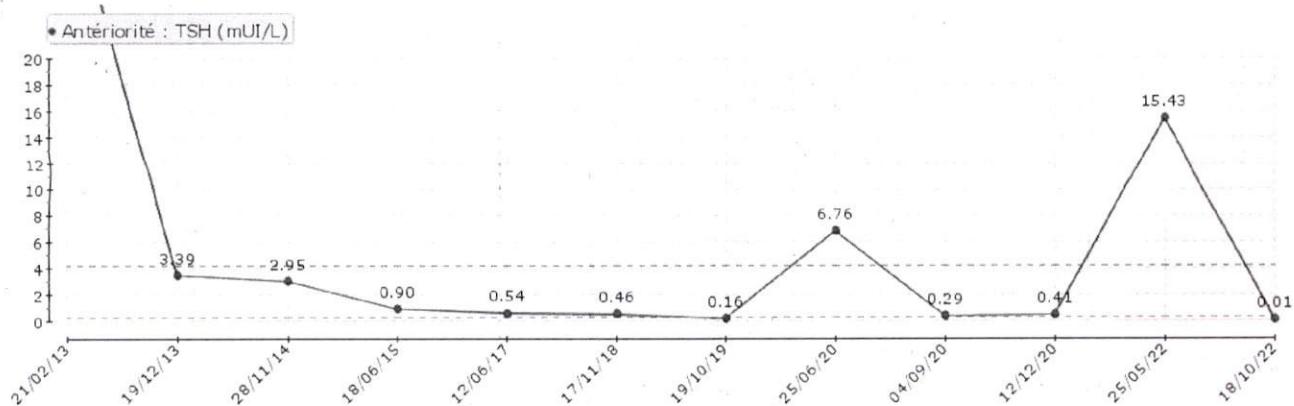
1 à 6ans : 0.70 à 5.97 mUI/L

6 à 11ans : 0.60 à 4.84 mUI/L

11 à 20 ans : 0.51 à 4.30 mUI/L

**Femmes enceintes :** < 2 mUI/L

**NB :** La TSH s'abaisse au cours des 3 premiers mois de grossesse.



Dossier n° 2210183134 de Mme Fouzia DAOUDI

4 / 5



# LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر  
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

25/05/2022

## Prolactine

(ECLIA, COBAS 6000.)

Prélèvement réalisé:

couché

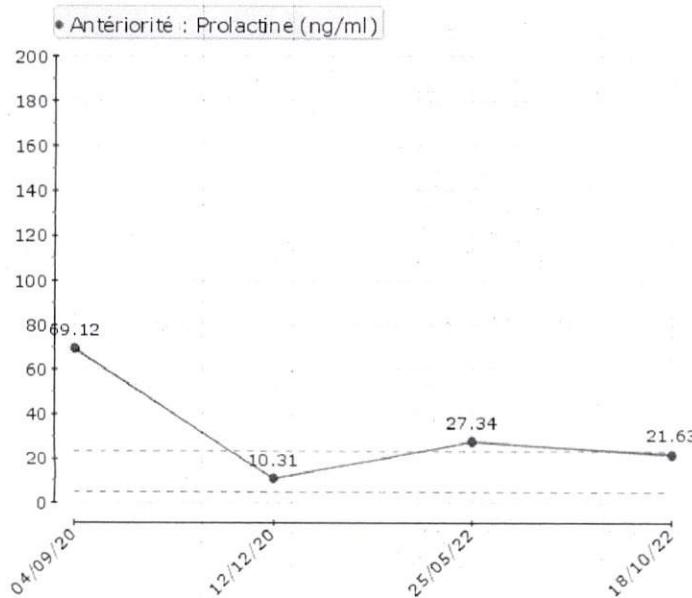
21,63 ng/ml  
458,56 uU/ml

(4,79–23,30)  
(101,55–493,96)

27,34  
579,61

### Domaine de référence pour les adultes :

Homme : 4.04 – 15.2 ng/ml  
Femme : 4.79 – 23.3 ng/ml  
(Non enceinte)



Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI



Dossier n° 2210183134 de Mme Fouzia DAOUDI

5 / 5



# Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

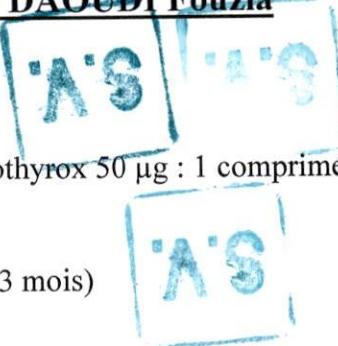
Holter Glycémique



Casablanca le, 20/10/2022

13,40 x 4  
24,40 x 4  
19,50 x 3

Mme DAOUDI Fouzia



LÉVOTHYROX 150 µg par jour soit :

Levothyrox 100 µg : 1 comprimé + Lévothyrox 50 µg : 1 comprimé le matin à jeun (pendant 04 mois)

UVEDOSE 100 000 ui

1 ampoule buvable par mois (pendant 03 mois)

T: 209,70

Pharmacie du Louvre  
36, Boulevard de l'Avril - Palmier  
Casablanca - Tél : 0522 25 32 05  
pharmaciedulouvre@gmail.com

